



---

## COMPTE-RENDU

# Les Lisières : Panel citoyen

---

> Atelier 1 - Balade urbaine

13 mai 2023 - de 9h30 à 12h30



# La balade urbaine

## > Première rencontre du panel citoyen

A travers ces rencontres régulières, l'objectif est que l'ensemble du groupe apprenne progressivement à se connaître et à intégrer les points de vue de chacun.

Cette balade urbaine a été l'occasion de faire une première rencontre. Le but était qu'au fur et à mesure de l'atelier les participants soient en mesure de prendre la parole pour s'approprier les regards de chacun afin de faire émerger une discussion collective.

## > Présentation et échanges autour du projet et de la démarche de concertation

Cette étape initiale a permis à tous les participants de situer le projet et la démarche de concertation dans leur cadre global. Le temps d'échange ont permis de mesurer les attentes de chacun et d'initier un dialogue entre les différentes parties.

## > Visite de site pour présenter ses caractéristiques et ses thématiques à enjeux

Démarrer la démarche de concertation avec une visite de site nous permet d'entrer en immersion sur le territoire avec les personnes qui le vivent. Cette visite a permis d'aborder une vision sensible mais aussi concrète des premiers enjeux du projet. Les premières thématiques à enjeux sont : la mobilité, le cadre de vie et la nature en milieu urbain.

## > Créer un socle de valeurs communes pour établir un diagnostic partagé

L'atelier a été l'occasion d'échanger et d'alimenter le premier diagnostic du site réalisé par l'équipe du projet et par les participants de la réunion publique (janv. 23). Le croisement de plusieurs regards sur l'organisation, le fonctionnement et le paysage du site est primordial pour dégager des atouts et des points de fragilités sur le site. Cela permet au panel citoyen de bâtir un socle de valeurs communes afin de formuler des propositions collectives et situées lors de la suite de la concertation.

# Déroulé de l'atelier

> Un **temps de présentation** pour se rencontrer, apprendre sur le projet et sur la démarche de concertation

- Une présentation du projet, du rôle de l'aménageur et de la démarche de concertation
- Un temps d'échange pour veiller à la bonne compréhension du contexte et des enjeux de la concertation par le panel citoyen

> Une **balade urbaine** pour analyser le site et croiser les regards

- A chaque arrêt, l'animatrice a introduit le site par un rapide descriptif de la composition urbaine et paysagère en faisant ressortir les enjeux pressentis.
- La parole a ensuite été donnée aux participants afin qu'ils réagissent et proposent leur vision des lieux visités mais aussi le trajet d'accès, selon leur perception et leur expérience d'usage.
- Ils ont ensuite été invités à remplir un carnet de visite individuel.



> Un **débrief collectif** pour échanger sur les premières impressions du projet

- À la fin du parcours, les participants et organisateurs se sont retrouvés pour un temps d'échange afin de mettre en commun les principales observations faites lors de la balade urbaine.
- Un temps convivial pour échanger tous ensemble est venu clôturer ce premier atelier.

# Les arrêts

## Arrêt n°1 : Accessibilité et RD 231



La RD 231, aussi appelée Route de Provins, est une route deux fois deux voies limitée à 70 km/h, complétée par une voie cyclable et une voie piétonne. C'est l'accès routier privilégié pour accéder à la zone commerciale. Entre les deux ronds-points, quatre passages piétons permettent la traversée. Cette route sépare l'écoquartier de Montévrain de la zone commerciale et du Ru des Gassets. Cet écoquartier comprend le parc du Mont Evrin et un cœur agro-urbain de 18 hectares. À terme, il accueillera 3 100 logements.

*Ainsi, un des enjeux perçus ici est en lien avec la traversée de cette route, mais également le lien entre l'écoquartier, la zone commerciale et le Ru des Gassets.*

## Arrêt n°2 : La lisière avec le ru des Gassets



Une lisière est un lieu de rencontre entre un espace ouvert et un espace fermé. Ici, entre le Ru des Gassets et le centre commercial. Aujourd'hui le Clos du Chêne et ses aménagements ne sont pas ouverts sur cette lisière. Le site des Gassets ne comporte que peu de chemins d'accès et pas d'espace invitant les usagers à faire une pause. Et cela, malgré le potentiel naturel du site.

*L'enjeu principal ici serait d'ouvrir la lisière vers l'intérieur du quartier, pour mettre en valeur ce patrimoine naturel riche et de créer des continuités écologiques. Cela permettra de lutter contre la chaleur par la création d'îlots de fraîcheur et d'améliorer le cadre de vie.*

### Arrêt n°3 : Le chemin de Jossigny et la cueillette du Plessis



Le chemin de Jossigny, chemin d'origine napoléonienne, permet de relier le Ru des Gassets au Parc des Frênes. Lien historique entre Chanteloup-en-Brie et Montévrain, c'est également une voie structurante du plateau agricole. Ce plateau comprend la cueillette du Plessis sur 8 hectares.

La cueillette est créée en 1978 à Lumigny. Dans les années 90, l'exploitation vient s'installer derrière la zone du clos du Chêne, et des plantations et un magasin voient le jour. Ce magasin a dû être fermé pour permettre au centre commercial d'être créé (pour rappel l'inauguration de la zone commerciale à eu lieu en 2007).

C'est seulement en 2010 que la cueillette du Plessis réouvre à Chanteloup-en-brie sous la forme que nous voyons aujourd'hui.

*Les enjeux autour du chemin de Jossigny et de la cueillette du Plessis seraient de les intégrer au projet urbain afin de créer un corridor écologique, et de protéger et poursuivre la valorisation de la cueillette du Plessis.*

# Le diagnostic et les préconisations du panel citoyen

## Synthèse

De façon générale, le groupe est **motivé et intéressé par le projet**. Hormis les représentants associatifs, la plupart n'ont jamais participé à des démarches de concertation. Côté âges, le panel a une fourchette d'âge qui s'étire d'environ 30 à 70 ans. En outre, les personnes ont différents niveaux d'acculturation à l'urbanisme et à l'architecture.

Les personnes venant de **Chanteloup** expriment la sensation d'être **laissés en marge des évolutions urbaines** sur le secteur. Elles estiment que l'accès au Clos du Chêne est plus évident depuis Montévrain que depuis Chanteloup, notamment si l'on se déplace à pied ou à vélo. Les coupures liées à la circulation sont plus nettes et le manque de traversées évident.

En outre, les personnes présentes ont beaucoup apprécié de pouvoir poser leurs questions directement aux acteurs du territoire, avec une **bonne qualité d'explications** en retour sur le projet de la part des professionnels présents.

Dans l'ensemble, les riverains sont en **demande de plus d'informations fiables** sur les évolutions de leur environnement et de leurs quartiers. Ils sont demandeurs d'explications sur les choix d'aménagement de façon générale. Les sujets de l'éclairage public, du tri des déchets dans la zone ou du choix des essences des arbres ont fait l'objet de discussions prolongées. Un participant évoque la possibilité de mettre en place une **newsletter** à l'échelle du Clos du Chêne qui traite de tous ces enjeux.

Certains participants aimeraient avoir accès à une **meilleure signalétique** sur la zone, voir à un plan global du site. Dans tous les cas, tous s'accordent sur le fait qu'il est essentiel de **changer l'image "brute" et "massive" du Clos du Chêne**.

### Nature

Le groupe souhaiterait laisser **plus de place au végétal** dans la zone du Clos du Chêne. Selon eux, la présence de la nature pourrait être plus marquée. Deux personnes évoquent la possibilité de planter des fleurs, ou du moins des plantes mellifères<sup>1</sup>, pour faire venir plus de biodiversité. La présence des arbres est notée et appréciée, mais certains estiment qu'il en faudrait davantage. Un participant propose même la plantation **d'arbres fruitiers**. Un autre de remplacer l'enrobé de la zone du centre commercial par des **pavés posés sur un lit de sable** et laissant apparaître une **végétation plus sauvage**.

---

<sup>1</sup> Plantes mellifères : Plantes accessibles aux abeilles domestiques, c'est-à-dire que leur nectar est utilisé par les abeilles pour fabriquer le miel.

La musique dans les espaces de parking gêne certaines personnes qui souhaiteraient plutôt entendre le **bruit des oiseaux**, ou du moins avoir accès à une sonorité moins agressive, plus douce. La **gêne liée à la musique dans l'espace public** est mentionnée 4 fois. De façon plus large, les participants estiment que les espaces de parkings sont surdimensionnés.

### **Mobilité**

De manière globale, le groupe déplore l'**absence de signalétique claire** sur la zone. Plus spécifiquement, de nombreuses personnes évoquent les difficultés d'accès pour les PMR et proposent d'y remédier par la mise en place de marquages adaptés, comme une signalétique sonore ou des bandes de reliefs au sol pour les personnes aveugles. Plusieurs participants estiment qu'il manque des bancs ou des tables pour se poser et s'asseoir.

Certains participants se sentent un peu **frustrés de ne pas pouvoir "traverser" librement la zone**, et de longer les enseignes pour pouvoir se déplacer. Ils aimeraient avoir accès à des **espaces plus traversants et sécurisés**, avec la mise en place de parcours de marche ou de parcours sportifs par exemple. En ce qui concerne l'accès à vélo, deux personnes de Chanteloup-en-Brie soulignent la difficulté qu'il y a à traverser la voie entre la Rue du Clos Rose et l'Avenue de la Ferme Briarde, avant de rejoindre la piste cyclable.

### **Usages**

Les participants sont unanimes sur le fait qu'il faudrait pouvoir **diversifier les usages** du Clos du Chêne, avec des **services adaptés à la transition écologique** comme une recyclerie/ressourcerie, une offre culturelle plus étayée et davantage de locaux dédiés aux initiatives citoyennes ou associatives.

Deux personnes proposent également la mise en place d'un **éclairage public photovoltaïque** sur la zone.

La zone du Clos du Chêne est jugée comme étant **trop monofonctionnelle**. En effet, aujourd'hui, la plupart des participants viennent pour faire des courses ou pour l'offre de commerces de bouche et de restauration. Certains souhaiteraient donc multiplier et diversifier les **jeux et loisirs pour enfants et familles**, d'autres augmenter l'offre de divertissements. Le groupe souhaiterait en outre que la zone commerciale puisse se différencier de celle qui existe à Val d'Europe.

Enfin, les participants ont noté et apprécié la présence de **fresques de street-art** qui apportent une touche artistique et de la couleur aux lieux, ils souhaiteraient voir se multiplier ce type d'initiatives.

# Les différents lieux

## Arrêt n°1 : Accessibilité et RD 231

### Les +

De façon générale, la RD31 est jugée **pratique pour l'accessibilité en voiture**. Elle est souvent empruntée par les participants. Selon certains, le trajet est même agréable à faire en voiture (mentionné deux fois sur les carnets). Deux autres personnes évoquent la sensation de se sentir en sécurité, même en traversant l'avenue.

Le bus 42 qui emprunte cette voie est mentionné à deux reprises de façon élogieuse. Un participant estime que la **desserte du bus est "parfaite"** et que les arrêts sont bien aménagés. Un participant évoque la possibilité d'intensifier la fréquence des bus à cet endroit. Côté vélo, les **pistes cyclables sécurisées** qui longent l'avenue sont citées une fois.

La voirie est jugée large et spacieuse, l'environnement alentour large et dégagé est un point positif. Les **espaces de verdure** adjacents sont agréables, notamment le parc du Mont Evrin et le chemin qui le traverse.

### Les points d'alerte

Presque tous les participants évoquent la sensation de **coupure urbaine** que constitue la RD, et la **difficulté d'effectuer des traversées** à vélo ou à pied dans de bonnes conditions. La signalisation n'est pas adaptée car elle entraîne une traversée en plusieurs fois. Un participant estime qu'il faudrait revoir le cheminement et notamment le revêtement des sols.

En outre, les arrêts prolongés au niveau des feux de signalisation ont pour impact une accélération des véhicules lorsque le feu est orange, des arrêts ou des embardées brusques, facteurs de stress. Les **problématiques de bruit** sont mentionnées à deux reprises. Certains participants qualifient la RD31 de "dangereuse" et déplorent la vitesse trop élevée des véhicules.

Dans son ensemble, pour les participants, la **route est trop urbaine et minérale**, et trop empruntée en voiture. Sur ce sujet, un des participants est défaitiste : "il n'y a pas moyen de faire autrement".

Concernant le Parc du Mont Evrin, certains constatent les **difficultés d'accès au cheminement** pour les PMR et les vélos, du fait de la présence d'une barrière en bois qui gêne le passage entre le parc et la route. Le besoin en éclairage fait aussi débat : de nuit, la traversée peut devenir d'autant plus dangereuse qu'elle n'est pas suffisamment éclairée et signalée. Néanmoins cette remarque fait débat parmi les participants. En effet, ce choix d'aménagement

permet de préserver la biodiversité en la protégeant contre la lumière artificielle agressive. Un participant signale qu'un pont en bois s'est fortement détérioré à l'intérieur du parc.

### Les envies

Les participants estiment qu'il est important de **développer le bus** qui est déjà un point fort de la zone. La desserte et les arrêts devraient être couplés avec davantage de **moblier urbain** type bancs pour s'asseoir. Un participant évoque également la possibilité de mettre en place une **navette autonome** sur la zone, avec des points d'arrêts fixes.

En ce qui concerne la **traversée**, de nombreuses idées sont proposées : la mise en place d'une passerelle en bois ou d'un paysage souterrain entre le parc du Mont Evrin et la zone du Clos du Chêne, pour permettre aux humains comme aux animaux de faire la traversée de manière sécurisée. Un participant propose le réaménagement de la traversée en rond-point, pour pacifier les usages. Enfin, à l'oral comme à l'écrit, les participants évoquent la possibilité de baliser le sol avec un éclairage LED piéton pour guider les marcheurs la nuit.

## Arrêt n°2 : La lisière avec le ru des Gassets

### Les +

Le Ru des Gassets est une bonne surprise pour l'ensemble des marcheurs. Pour la plupart, la présence du point d'eau est une **belle découverte**. La nature est agréable à regarder et préservée, l'endroit "bucolique" dégage un sentiment de "calme". Le lieu est isolé, agréable avec de belles couleurs liées à la présence de la nature et de la verdure. Un participant se dit curieux d'observer quelles espèces animales et végétales vivent dans ce lieu.

Selon un participant, la colline de remblais qui fait barrière avec la zone du Clos du Chêne doit être préservée car elle fait office de **barrière acoustique**.

### Les points d'alerte

Le lieu n'est **pas du tout mis en valeur**, il est peu connu et peu identifié. Il manque des aménagements pour mieux le fréquenter : des poubelles, tables et bancs par exemple, surtout sur le bord du lac, derrière le talus et le long des berges.

Un participant évoque la sensation de se trouver dans "l'arrière boutique" du centre commercial, un sentiment peu agréable.

Deux participants ont noté la **présence de vent** et le besoin de se prémunir d'éventuels aléas climatiques.

## Les envies

Suite à la découverte de la lisière, l'ensemble des participants souhaite voir un **aménagement piéton et cyclable** le long du Ru pour pouvoir se balader. Un participant évoque même un sentier praticable à cheval. Pour faciliter l'accessibilité au Ru depuis le centre commercial, mais aussi depuis l'autre berge, l'idée de faire des passerelles en bois au-dessus du Ru a été évoquée.

Pour mettre en valeur le Ru et cet espace de nature et de biodiversité, un participant propose de créer un **parcours santé** avec des agrès, ou bien des **jeux** permettant de se dépenser.

Pour pouvoir profiter du lieu en famille, certains participants souhaitent que des **tables de pique-nique** soient installées.

Enfin, pour pouvoir profiter du bassin, un participant souhaite avoir la possibilité de louer des pédalos.

Concernant les aléas climatiques, notamment le vent, certains participants veulent que des aménagements ou des plantations soient prévus pour réduire la force du vent.

Certains participants sont inquiets néanmoins de la potentielle surfréquentation qui pourraient découler de ces aménagements et son lot de désagréments comme les défections animales ou encore les déchets.

## Arrêt n°3 : Le chemin de Jossigny et la cueillette du Plessis

### Les +

Globalement, l'ensemble du panel s'accorde pour dire que le chemin de Jossigny est une **belle découverte**. Ils apprécient tout particulièrement le fait que la nature soit omniprésente et préservée, que la forêt permette de cacher la vision et les nuisances sonores de la route et du centre commercial. Plusieurs membres du panel soulignent le chant des oiseaux et la **présence de la biodiversité**.

Concernant l'ambiance ressentie, les membres du panel apprécient le calme et trouvent l'ensemble du chemin reposant.

### Les points d'alerte

Néanmoins, les membres du panel, à la quasi unanimité, déplorent le **manque de signalisation** pour indiquer la présence du chemin. Plusieurs membres se sont sentis perdus sur le trajet pour accéder au chemin. Enfin, certains regrettent l'absence totale d'aménagement du chemin, qui n'est pas stabilisé, peu praticable à vélo et avec des poussettes.

## Les envies

Les participants souhaitent que le chemin de Jossigny soit exploité, ils proposent de le **baliser**. Ainsi le sentier serait plus repérable. Certains évoquent même l'idée de créer des panneaux. Toujours dans l'optique de promouvoir le sentier, un participant souhaite que des **liaisons** soient faites entre le chemin de Jossigny et les sentiers existants.

Une grande majorité des participants souhaite que le chemin soit mieux aménagé, qu'il puisse être **praticable à pied à vélo** (un participant évoque les poussettes et les personnes à mobilités réduites), souhait quasi unanime de stabiliser un minimum le sentier.

Enfin, est évoquée l'idée que ce soit un **espace naturel à conserver et protéger**.